

Cannes : le chauffard défonce une barrière de péage.

Le conducteur d'une camionnette défonce une barrière de péage à Antibes et plusieurs voitures au Cannel.

Quand celui-là décide de participer à un déménagement, effectivement, ça déménage ! Y compris après le transport des meubles, lorsque l'opération a été beaucoup trop arrosée...

Lundi soir, K. avait ainsi aidé un ami à emménager à Saint-Laurent, au volant d'une camionnette Iveco 35C15. Le problème, c'est que « la crémaillère » s'est traduite par plusieurs whisky-glaces, avant de reprendre la route pour Cannes.

Sur l'autoroute vers minuit, le résultat du cocktail fatigue + alcool ne s'est pas fait attendre : le véhicule utilitaire a d'abord heurté un terre-plein avant de zigzaguer, tel un bateau ivre, obligeant les autres usagers de l'A8 à garder prudemment leurs distances derrière, sans pouvoir le dépasser. Une conduite aléatoire qui n'a pas évité le flash du radar automatique à hauteur de Cagnes-sur-Mer. Calmé ? Pas du tout !

Au niveau du péage d'Antibes, la camionnette ne marque même pas la pause, et poursuit sa course folle en défonceant une barrière automatique. Même pas freiné dans son élan, le chauffard négocie tant bien que mal la sortie Cannes-Mougins.

Des dégâts, même en roulant sur un essieu !

Mais sur la commune du Cannel, dans le secteur des Campelières, les choses se gâtent encore : six véhicules en stationnement sur le bas-côté subiront la fougue de ce camion de déménagement. Et tant pis pour la carrosserie !

À hauteur du poste de police municipale sur la place Foch, le véhicule ne roule plus que sur trois roues et un essieu avant droit, mais cela n'arrête toujours pas notre ami déménageur.

Pris en chasse par les forces de l'ordre, l'individu est enfin interpellé vers 1 heure du matin aux abords de l'hôpital des Broussailles à Cannes, alors qu'il était arrivé, par on ne sait quel miracle, à destination.

L'homme âgé de 23 ans présentait un taux d'alcoolémie d'1,8 g. Pas une surprise. En revanche, les enquêteurs de l'USR (Unité de Sécurité routière) de Cannes ont également découvert que K. avait déjà perdu tous les points de son permis, invalidé.

Voilà qui n'arrange pas le cas de cet individu sans emploi, récemment installé sur la Côte d'Azur. Sa garde à vue a été prolongée. Son dégrisement aussi...

Alexandre Carini (acarini@nicematin.fr)

Source nicematin.com -mercredi 23 mars 2011.